



N.º 1

Du 2 Janvier

Naphtal Henri  
Laumon

Marié à l'Andrie de Cubzac  
le 15 Février mil neuf cent  
vingt un avec Marie  
Josephine Landreani  
le 15 Février mil neuf cent  
vingt un

L'Officier

A. P. P. P.

N.º 2

Du 19 Janvier

Jean Faure

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *Vingt* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St André de Cubzac* pendant l'an 1897.  
A Bordeaux, le 31 Décembre 1896.

*Sur*  
Du deux Janvier mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à dix heures du matin.

Acte de naissance de *Naphtal Henri Laumon*  
né ce jour à deux heures du matin, au lieu de *St André*,  
commune de *St André de Cubzac*; fils légitime de  
*François Andrie Laumon*, cultivateur, âgé de trente ans  
et de *Marie Leguer*, sans profession, âgée de vingt trois  
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de *St André*.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin *Louis Sierac*, propriétaire, âgé de  
trente neuf ans, demeurant à *Cubzac*. Second témoin  
*Antoine Gabillan* peintre, âgé de vingt trois ans,  
demeurant à *St André de Cubzac*.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte lequel, témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi *Emile Martin*  
*Dantagnon*, Maire de *St André de Cubzac*, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*Maurice*

*L. Sierac*

*A. Gabillan*

De dix neuf Janvier mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à dix heures du matin.

Acte de naissance de *Jean Faure*, né le dix huit de  
ce mois à sept heures du matin, au lieu de *Fomboucau*,  
commune de *St André de Cubzac*; fils légitime de *Guillaume*  
*Faure*, carrier, âgé de trente sept ans, et de *Jeanne Lacaze*,  
sans profession, âgée de vingt six ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de *Fomboucau*.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin *Hugues Blavier*, cultivateur, âgé de soixante  
neuf ans. Second témoin *Armon Héraud*, subrogé, âgé de  
trente huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte lequel, témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi *Emile Martin*  
*Dantagnon*, Maire de *St André de Cubzac*, faisant



les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog

N. 3

De 21 Janvier  
Francois Bardou

De cinq un premier mil huit cent quatre vingt sept, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Francoist Bardou, né le 21 Janvier au lieu de Poyan, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Francoist Bardou, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Souverain, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Poyan.  
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin, Jean Lafon, garçon âgé de vingt quatre ans, demeurant à Lige, second témoin, Antoine Poyan, cultivateur, âgé de trent six ans, demeurant à Poyan, à Cubzac.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog

N. 4

De 1<sup>er</sup> Février  
Marie Georgette Robon

De premier Février mil huit cent quatre vingt dix sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Georgette Robon, née le 1<sup>er</sup> Février au lieu de Poyan, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Robon, marié, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Poyan, le mari, Jean Pommer, âgé de vingt deux ans, sans profession.  
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin, Jean Pommer, âgé de quatre de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog

Marie et Honoré Clario  
Le 21 Janvier 1903  
Mortier du 21 Juillet 1903

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog

N. 5

De 1<sup>er</sup> Février  
Germain Adrienne  
St. André de Cubzac



De premier Février mil huit cent quatre vingt dix sept, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Germain Adrienne Versaille, née le huit de ce mois, à quatre heures du soir, au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Louis Versaille Versaille, marchand, âgé de quarant deux ans, et de Jeanne Marie Perleil, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.  
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin, Félix Versaille, chroniqueur, âgé de quarant neuf ans, second témoin, Pierre Versaille, sabotier, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog

N. 6

De 1<sup>er</sup> Février  
Anne Veau

De cinq Février mil huit cent quatre vingt dix sept, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Anne Veau, née le deux de ce mois, à huit heures du soir, au lieu de Labret, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Etienne Veau, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Anne Bernard, sans profession, âgée de dix sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Labret.  
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin, Laurent Lagleur, port charpentier, âgé de quarant neuf ans, second témoin, Jean Versaille, cultivateur, âgé de trent huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré et déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.  
Le présent acte a été déclaré par le père de l'enfant, après lecture.

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog

J. Jouve et Honoré Clario  
Edantog



N. 7  
Du 11 Février  
Louis Raymond

Du onze Février mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Louis Raymond, né le  
huit de ce mois à six heures du soir, au bourg de  
L'Andrie de Cibrac, fils légitime de Jean Joseph  
Raymond, charronnier, âgé de vingt un ans, et  
de Jeanne Marie Brodat, sans profession, âgée de  
dix huit ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de L'Andrie de Cibrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond charronnier, âgé  
de cinquante huit ans, second témoin Jean Raymond  
charronnier, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constata suivant la loi par moi Comte de Castel  
Dantagnan, Secrétaire de L'Andrie de Cibrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Raymond Raymond Jean  
Raymond Jean Edwartz

N. 8  
Du 15 Février  
Henri Jean Louis  
Raymond

Du treize Février mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Henri Jean Louis Raymond, né  
à six heures du matin, au bourg de L'Andrie de Cibrac  
fils légitime de Jean Raymond employé au chemin de fer,  
âgé de vingt six ans, et de Marie Gilet, sans profession,  
âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble  
au Bourg susdésigné.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de  
vingt neuf ans, second témoin Joseph Raymond charronnier,  
âgé de vingt un ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constata suivant la loi par moi Comte de Castel  
Dantagnan, Secrétaire de L'Andrie de Cibrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Raymond Jean  
Edwartz Joseph Raymond

N. 9  
Du 9 Mars



Marié Ardent



Du neuf Mars mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Ardent, née à onze  
à cinq heures du matin, au lieu de Cabannes, commune  
de L'Andrie de Cibrac, fille légitime de Jean Ardent sans  
cultivation, âgé de trente huit ans, et de Marie Ardent  
sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de Cabannes.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Gabriel Fontenay Sabotier, âgé de  
soixant ans, second témoin Jean Cordeau, âgé de  
dix huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant  
qui a dit en latin.

Constata suivant la loi par moi Comte de Castel  
Dantagnan, Secrétaire de L'Andrie de Cibrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Gab. Fontenay Cordeau  
Edwartz

N. 10  
Du 11 Mars

Marié à l'Andrie de Cibrac  
le qualifiant Jean mil neuf cent  
vingt trois avec Marie Ardent  
de quatorze ans mil neuf cent  
vingt trois

Edwartz

Décédé à l'état de Cibrac de  
Cibrac le quinze juillet  
mil neuf cent cinquante neuf  
sa veuve Juliette  
neuf cent cinquante neuf  
de Paris,

Amjeuz

Du dix huit Mars mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Jeanne Lalanne, née  
à six heures du matin, à deux heures du matin, au lieu de  
Patsede, commune de L'Andrie de Cibrac, fille  
légitime de Jean Lalanne cultivateur, âgé de trente  
huit ans, et de Marie Ardent, sans profession,  
âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Patsede.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin François Noiret, âgé de vingt  
âgé de quarante huit ans, second témoin Jean Cordeau  
charronnier, âgé de soixante neuf ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Comte de Castel  
Dantagnan, Secrétaire de L'Andrie de Cibrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jeanne Lalanne  
Edwartz



11.11  
Du 12. Avril  
Jean Longuen

Du 9. Avril mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Maria Longuen, née  
de son père, de son père, au bourg de St. André de  
Cubzac, fille légitime de Jacques Longuen, charbon-  
nier, âgé de vingt-neuf ans, et de Anne Caquin, sans  
profession, âgée de vingt-quatre ans; mariés et  
demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de  
vingt-huit ans, Second témoin Etienne Dallon,  
perruquier, âgé de vingt-neuf ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.  
Longuen J. Dallon J. Raymond J. Jean  
Edantigny

11.12  
Du 15. Avril  
Gérard Martin

Du 15. Avril mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Gérard Martin, né le  
deuxième, à cinq heures du matin au bourg de St. André  
de Cubzac, fils légitime de Justin Martin, marié, âgé  
de trente-deux ans, et de Marguerite Poirat, sans profession,  
âgée de vingt-neuf ans; mariés et demeurant ensemble  
au bourg de St. André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Thévenin, Sabotier, âgé de trente  
quatre ans, Second témoin Etienne Lavielle, garde champêtre,  
âgé de soixante-huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.  
A. Laugel J. Martin J. Edantigny

Décédé à Bordeaux  
(promis) le dix-neuf  
juillet mil neuf cent  
cinquante.  
Le cinq-cinq juillet  
mil neuf cent cinquante  
Le Maire  
J. Edantigny

11.13  
Du 30. Avril



Jean Pierre  
Décédé à Saint-Amand  
de Belgique le trente  
sept mil neuf cent  
cinquante-neuf.  
Le deux-vingt-mil-neuf  
sept cinquante-neuf  
Le Maire  
Renjuigney

Du 30. Avril mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Pierre, né le  
deux heures du soir, au lieu de Bouilh, commune de  
St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Pierre  
Cultivateur, âgé de quarante ans, et de Marie Juge,  
sans profession, âgée de trente-sept ans; mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de Bouilh.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de  
trente-neuf ans, Second témoin Jean Raymond, charbonnier,  
âgé de vingt-deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoins ont signé avec nous après lecture, et que le  
déclarant qui a dit son bon.  
Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.  
Raymond Jean Cordou  
Edantigny

11.14  
Du 1. Mai  
François Abel  
Olivier

Du 1. Mai mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de François Abel Olivier, né le  
vingt-neuf avril dernier, au lieu de quatre-chemin, commune  
de St. André de Cubzac, fils légitime de Gabriel Olivier,  
Carré, âgé de quarante-trois ans, et de Marie Briat,  
sans profession, âgée de trente-trois ans; mariés et  
demeurant ensemble au lieu dit de quatre-chemin.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Bonard, aubergiste, âgé de trent  
sept ans, Second témoin Etienne Gabillan, peintre,  
âgé de vingt-trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.  
Olivier Gabriel J. Bonard  
J. Gabillan  
Edantigny

Du 1. Mai mil huit cent quatre vingt  
deux sept, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de François Abel Olivier, né le  
vingt-neuf avril dernier, au lieu de quatre-chemin, commune  
de St. André de Cubzac, fils légitime de Gabriel Olivier,  
Carré, âgé de quarante-trois ans, et de Marie Briat,  
sans profession, âgée de trente-trois ans; mariés et  
demeurant ensemble au lieu dit de quatre-chemin.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Bonard, aubergiste, âgé de trent  
sept ans, Second témoin Etienne Gabillan, peintre,  
âgé de vingt-trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.  
Olivier Gabriel J. Bonard  
J. Gabillan  
Edantigny



N° 15

Du 17 Mars  
Jean Baptiste  
Garnier

Marié à Laurende de  
Froniac (Gard) le  
dix sept Décembre mil neuf  
cent vingt et un, avec  
Yvonne, Antoinette SEI&E  
le neuf Janvier mil neuf  
cent soixante quatre.  
Le Maire,  
Lacaze

Décédé à Bordeaux,  
le 15 Septembre 1973.  
le 19 Septembre 1973.  
le Maire,  
Lacaze

Du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jean Baptiste Garnier, né le  
quatre de ce mois, à deux heures du soir, au lieu de l'habitation  
commun de St André de Cubzac; fils légitime de Jean  
Jean Baptiste Dupuy, son profession, âgé de vingt  
deux ans, marié et demurant ensemble au dit lieu  
de Homboureau.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Bourde, coiffeur, âgé de quarant  
cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Maire de cette  
commune de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Jean Bourde  
Edwartz  
James

N° 16

Du 17 Mars  
Romain Picot

Marié à Saint André de  
Cubzac le onze Septembre  
mil neuf cent vingt avec  
Marie Ducod.  
Le onze Septembre mil neuf  
cent vingt.  
Le Maire  
Proust

Du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Romain Picot, né ce jour à  
quatre heures du matin, au lieu de l'habitation  
commun de St André de Cubzac; fils légitime de Jean Picot,  
cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Marie Chaignon,  
cultivatrice, âgée de trente ans; mariés et demurant  
ensemble au lieu de l'habitation de St André.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Gustave Estrade Boutanger, âgé de trente  
quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture, et non le déclarant  
qui a dit ne savoir.

Compté suivant la loi par moi Maire de cette  
commune de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Proust  
Edwartz  
Edwartz

N° 17

Du 16 Mars  
Citation Balange



Acte de naissance de Citation Balange, né le  
vingt deux de ce mois, à deux heures du soir, au lieu de l'habitation  
commun de St André de Cubzac; fils naturel de  
Jean Balange, somnifère, âgé de vingt trois ans,  
démurant au dit lieu de la Lagune, et de son épouse  
le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Oly Tamme, gard champêtre, âgé  
de soixant huit ans, second témoin Pierre Ferron, laboureur,  
âgé de soixant quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par Abraham Lagleyre, sage femme à Cubzac  
de Cubzac nous avons rédigé le présent acte qui  
a été lu et le déclarant ont signé avec nous  
après lecture.

Compté suivant la loi par moi Maire de cette  
commune de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Abraham Lagleyre  
Pierre Ferron  
Edwartz

N° 18

Du 20 Mars  
Angèle Jeanne  
Ducanum

Marié à Saint André de  
Cubzac le vingt deux mil neuf  
cent vingt avec Guillaume  
Blanc  
le vingt deux mil neuf cent  
vingt.  
Le Maire  
Proust

Du dix huit Mars mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Citation Balange, né le  
vingt deux de ce mois, à deux heures du soir, au lieu de l'habitation  
commun de St André de Cubzac; fils naturel de  
Jean Balange, somnifère, âgé de vingt trois ans,  
démurant au dit lieu de la Lagune, et de son épouse  
le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Oly Tamme, gard champêtre, âgé  
de soixant huit ans, second témoin Pierre Ferron, laboureur,  
âgé de soixant quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par Abraham Lagleyre, sage femme à Cubzac  
de Cubzac nous avons rédigé le présent acte qui  
a été lu et le déclarant ont signé avec nous  
après lecture.

Compté suivant la loi par moi Maire de cette  
commune de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Abraham Lagleyre  
Pierre Ferron  
Edwartz

Du vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Angèle Jeanne Ducanum,  
née le dix cinq de ce mois, au lieu de l'habitation  
commun de St André de Cubzac; fille légitime de Pierre Ducanum,  
cultivateur, âgé de trente neuf ans et de Jeanne Barrière,  
sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demurant  
ensemble au dit lieu de St André.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Blanc, bouvier, âgé de quarant  
neuf ans, second témoin Joseph Boeuf, cultivateur, âgé de quarant  
quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Maire de cette  
commune de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Blanc  
Joseph Boeuf  
J. Blanc  
Edwartz



N<sup>o</sup> 19

Du 27 Mars

Odette Chénier femme de Joseph Bonneau

Mariée à Saint André de Lubac le vingt deuxième jour du mois de Mars mil neuf cent vingt et un.

A. Ponce

Extrait de Paul Hugues Bastien par jugement du Tribunal de Pau du 10 Mars 1921. Le sieur Hugues Bastien est déclaré responsable de la mort de son fils Paul Hugues Bastien, né le 27 Mars 1904, décédé le 27 Mars 1921.

Décédé à Bordeaux le 27 Mars 1921.

N<sup>o</sup> 20

Du 17 Mars

Jean Baptiste Bonnet et son épouse

Mariée à St Michel de France (Garde) le vingt huitième jour du mois de Mars mil neuf cent vingt et un, avec Marie, épouse de Jean Bonnet, née à Redon.

le 17 Mars

acte à Perrier (Garde) le 17 Mars 1921.

le 17 Mars 1921

le 17 Mars

Du vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt dix sept, à trois heures du soir.

Acte de naissance d'Odette Chénier, mariée par la suite, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Paul Hugues Bastien, fleuriste, âgé de trente sept ans, et de Marie Chénier, épouse de Paul Hugues Bastien, âgée de trente sept ans, mariés et demeurant ensemble à St André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être Jean Pierre Bonneau, premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de trente deux ans, second témoin Jean Bonneau, corromme, âgé de trente huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par lui avoir été lu et signé par lui-même.

Comté de la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

M. Ponce

Edouard Cordou

Du vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt dix sept, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jean Baptiste Bonnet, né au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Christian Jean Bonnet, employé, âgé de trente deux ans, et de Marguerite Heermann, fille de...

Le père de l'enfant a été reconnu être Christian Jean Bonnet, premier témoin François Laporte, jardinier, âgé de vingt neuf ans, second témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de vingt deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par lui-même.

Comté de la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Montaut

Jean Raymond

10321

Du 3 Juin



Edouard Balange

Reconnaissance



Aujourd'hui trois juin mil huit cent vingt et un, quatre heures du soir, à onze heures du matin, nous soussignés Edouard Balange, notaire, et le nommé Jean Balange, romancier, âgé de vingt trois ans, demeurant au lieu de la Loge, commune de St André de Cubzac, lequel a déclaré vouloir reconnaître sa fille naturelle Estelle Balange, née à St André de Cubzac, le 17 Mars 1904, et enregistré le dit fait de son mariage, fille naturelle de Jean Balange et de son épouse.

La dite déclaration faite en présence de Jean Edouard Balange, garde champêtre, âgé de trente huit ans, et Pierre Bonnet, laboureur, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont signé avec nous à peine de nullité que la dite déclaration.

Comté de la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Balange

Du quatre juin mil huit cent quatre vingt dix sept, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Elisabeth Pierre, née au bourg de Maten au lieu de Somme, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Pierre cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Elisabeth Lhost, son épouse, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Somme.

Le père de l'enfant a été reconnu être Pierre Pierre, premier témoin Laurent Lagle, garde champêtre, âgé de quarante neuf ans, second témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de vingt deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par lui-même.

Comté de la loi par moi Comte Martin Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Pierre

Jean Raymond

Layolle

Edouard



N. 22

Du 18 Juin

Marie Madeline Beaumont

Décédée à LORHONT (Gironde), le 19 Mars 1836 - Naition du 21 Mars 1806 de saie

Du dix Juin mil huit cent quatre vingt sept, à quatre heures du soir. Acte de naissance de Marie Madeline Beaumont, fille légitime de Jean Beaumont, tailleur de pierre, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne Diller, sans profession, âgée de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Jaquet.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Laurent Laglaix, gard-champêtre, âgé de soixant neuf ans, habitant de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Contats suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Laglaix Bernard Beaumont Dantagnan

N. 24

Du 19 Juin

Murille Lize

Mariée à Labade de Frouac (Gironde) le Cinq Février mil neuf cent vingt et un, avec ARNAUD Lion, Jean - de huit années mil neuf cent cinquante sept - de Marie.

Du deux Juin mil huit cent quatre vingt sept, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Aurélie Lize née à jour à deux heures du matin, au lieu de Perrieu, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Marie Lize, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Jeanne Durieu, sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Perrieu.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Louis Perraud, marchand, âgé de vingt neuf ans, demeurant à Libourne. Second témoin Jean Dupuy, propriétaire, âgé de trente quatre ans, demeurant à Bézac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Lize Jean Marie Dupuy Perraud

N. 25

Du 14 Juin

Yvonne Dierre Colas



Du quatorze Juin mil huit cent quatre vingt sept, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Yvonne Desirée Colas née le soir de ce jour, à deux heures du soir, au lieu de Plagny, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Benjamin Colas, Douanier, âgé de vingt huit ans, et de Marie Victoria Sole Sambour, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagny.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Benjamin Desirée, percepteur, âgé de vingt trois ans, demeurant à St André de Cubzac. Second témoin Albert Desirée, cultivateur, âgé de trente six ans, demeurant à St André de Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Montaut Colas Dantagnan

N. 26

Du 25 Juin

Jeanne Desargente Marie Vieux

Du vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt sept, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Desargente Marie Vieux, née le soir de ce jour, à quatre heures du soir, au lieu de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Marie Desargente, âgé de vingt sept ans, et de Marie Vieux, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Louis Perraud, marchand, âgé de vingt neuf ans, demeurant à Libourne. Second témoin Jean Dupuy, propriétaire, âgé de trente quatre ans, demeurant à Bézac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de l'Arrondissement de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Desargente Marie Vieux Perraud Dupuy



1129

Du 21 juin

Perthe Biau

Marié à M<sup>lle</sup> Angélique Labbe  
le 20 Mars mil neuf cent vingt  
sept ans. Perthe Biau  
le 20 Mars mil neuf cent vingt  
sept ans.

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Des vingt huit jours mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Perthe Biau, né le 21  
juin au lieu de Plagny, commune de S. Étienne  
de Cubzac, fils légitime de Louis Jean Biau, marié  
à Marie Perthe Biau, âgé de vingt sept ans, et de  
Léonide Nothé, marié et demeurant ensemble  
au dit lieu de Plagny.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Joseph Peroy, cultivateur, âgé de cinquante  
cinq ans, second témoin Jean Raymond, charronnier, âgé  
de vingt neuf ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constatacié devant la loi par moi Louis Biau, notaire  
à Dantagnan, et par moi Perthe Biau, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Biau Louis Raymond Jean Peroy  
Edwintz

1130

Du 30 juin

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Aujourd'hui trente juin mil huit cent quatre  
vingt dix sept devant moi Louis Biau, notaire à  
Dantagnan, a été présentée la nommée Juliette Biau, laquelle a  
déclaré vouloir reconnaître pour sa fille naturelle  
l'enfant Perthe Biau, né à Bordeaux le quatre  
sept dernier comme fille naturelle de Juliette Biau et  
de son nom.

La dite déclaration faite en présence de Jean Jean  
Bougeon propriétaire, âgé de soixante cinq ans, et  
de Jean Raymond charronnier, âgé de cinquante  
neuf ans, habitants de cette commune lesquels ont signé  
avec nous après lecture ainsi que le père actuellement  
nourri à S. Étienne de Cubzac, et âgé de vingt cinq ans.

Constatacié devant la loi par moi Louis Biau, notaire  
à Dantagnan, et par moi Perthe Biau, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bougeon Juliette Biau  
Edwintz Raymond Jean

1129

Du 3 juillet



Louis Jean Chaillet



Des vingt huit jours mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Louis Jean Chaillet, né le 3  
juillet au lieu de Plagny, commune de S. Étienne de Cubzac,  
fils légitime de Louis Jean Chaillet, marchand, âgé de  
vingt neuf ans, et de Catherine Lujon, son épouse  
âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble  
au lieu de Plagny de S. Étienne de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Louis Degrie, tailleur, âgé de quarante  
six ans, second témoin Jean Raymond charronnier, âgé  
de cinquante neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constatacié devant la loi par moi Louis Biau, notaire  
à Dantagnan, et par moi Perthe Biau, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Chaillet Louis Degrie Raymond Jean  
Edwintz

1130

Du 6 juillet

André Raymond  
Dieufou

Des vingt huit jours mil huit cent quatre vingt  
dix sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de André Raymond Dieufou,  
né le 6 juillet au lieu de Plagny, commune de S. Étienne de  
Cubzac, fils légitime de Bernard Dieufou, tonnelier, âgé de vingt huit ans, et  
de Rose Marie Héphém, son épouse, âgée de vingt  
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagny.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Joseph Peroy, voyageur de commerce,  
âgé de trente deux ans, second témoin Jean Biau, marchand,  
âgé de vingt huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constatacié devant la loi par moi Louis Biau, notaire  
à Dantagnan, et par moi Perthe Biau, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Dieufou  
Edwintz

Marié à M<sup>lle</sup> Angélique Labbe  
le 20 Mars mil neuf cent vingt  
sept ans. Perthe Biau  
le 20 Mars mil neuf cent vingt  
sept ans.

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau

Perthe Biau



Du 8 juillet

Catharin Jovendon

Acte de mariage de Catharin Jovendon, né le sept. au matin, au lieu de la Garonne, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Jovendon, diacre le vingt quatre juin, marié de Jeanne Lalanne, cultivateur, âgé de quarant ans, demurant audit lieu de St. André.

De huit feuillets mil huit cent quatre vingt sept, à onze heures du matin. Acte de mariage de Catharin Jovendon, né le sept. au matin, au lieu de la Garonne, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Jovendon, diacre le vingt quatre juin, marié de Jeanne Lalanne, cultivateur, âgé de quarant ans, demurant audit lieu de St. André.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Pierre Ferris, laboureur, âgé de soixant deux ans, second témoin Laurent Lagleize, garde champêtre, âgé de quarant neuf ans, habitant de cette commune. Sur la requirition et présentation à nous faite par Catharin Jovendon, l'ay femme, à St. André de Cubzac, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par les parties, nous après lecture. Constaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Lafosse, Pierre Lagleize, Dantagnan

Décédé à Bordeaux le 20 Décembre mil neuf cent quatre vingt six. Martin de Spinu 1822

Du 9 juillet

Jeanne Bonat

Décédé à Bordeaux le dix février mil neuf cent cinquante deux. Et vingt trois février mil neuf cent cinquante deux. H. L. Malté

De neuf feuillets mil huit cent quatre vingt dix sept, à onze heures du matin. Acte de mariage de Jeanne Bonat, née le sept. au matin, au lieu de la Garonne, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Bonat, cultivateur, âgé de quarant deux ans, et de Marie Laposte, son épouse, âgé de vingt six ans, marié et demurant ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins George Guilloum cultivateur, âgé de vingt sept ans, second témoin Pierre Ferris, laboureur, âgé de soixant deux ans, habitant de cette commune. Sur la requirition et présentation à nous faite par Jeanne Bonat, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par les parties, nous après lecture. Constaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ronal Pierre, Guilloum, Dantagnan

Du 19 juillet

Bernard Albert



Bernard Albert



Acte de divorce par jugement des Tribunaux de Bordeaux du 23 juillet 1927. Prononcé le 28 septembre 1928.

De dix neuf feuillets mil huit cent quatre vingt dix sept, à onze heures du matin. Acte de mariage de Bernard Albert, né le sept. au matin, au lieu de la Garonne, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Albert, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Catherine Perran, son épouse, âgé de vingt six ans, marié et demurant ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Etienne Lasserre, garde champêtre, âgé de soixant huit ans, second témoin Jean Appert, cultivateur, âgé de quarant huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requirition et présentation à nous faite par les parties, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par les parties, nous après lecture, et non le déclarant que a été lu et déclaré.

Constaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Appert, Dantagnan, Lasserre

Du 2 août

Marie Martha Meller

Acte de mariage de Marie Martha Meller, née le sept. au matin, au lieu de la Garonne, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Meller, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie Laposte, son épouse, âgé de vingt six ans, marié et demurant ensemble au dit lieu de la Garonne.

De dix neuf feuillets mil huit cent quatre vingt dix sept, à onze heures du matin. Acte de mariage de Marie Martha Meller, née le sept. au matin, au lieu de la Garonne, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Meller, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie Laposte, son épouse, âgé de vingt six ans, marié et demurant ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Jean Appert, cultivateur, âgé de quarant huit ans, second témoin Jean Appert, cultivateur, âgé de quarant huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requirition et présentation à nous faite par Marie Martha Meller, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et déclaré par les parties, nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Meller, Appert, Dantagnan



N<sup>o</sup> 34

Du 7 août

Notaires  
Jean-Baptiste  
Lacombe

Du sept août mil huit cent quatre vingt  
sept, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marguerite Zimmernann  
née à Paris, à deux heures du matin, dans une maison  
appartenant communément à l'abbé de Cubray, fille  
legitime de Martin Zimmernann, marchand, âgé de  
quarante trois ans, et de Marie Balmann, âgée de  
vingt-cinq ans, mariés ensemble à Paris, le 15  
septembre 1783.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin  
Premier témoin Jean Leffmann, marchand, âgé de soixante  
sept ans, second témoin Jean Cheminad, marchand, âgé  
de quarante un an, demeurant à Paris, et le premier  
témoin à Paris.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le  
lieu de naissance, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins  
et le déclarant ont signé au bureau, après lecture, et nous en avons  
fait la déclaration qui est dit au bureau fait.

Constaté suivant la loi par moi Louis de Lantagan, notaire  
à Paris, et par moi Jean-Baptiste Lacombe, notaire  
à Paris, fonctionnaires publics de l'état civil.

Jean Cheminad      Louis de Lantagan

N<sup>o</sup> 36

Du 7 août

Jean-Baptiste  
Lacombe

Du sept août mil huit cent quatre vingt dix  
sept, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean-Baptiste Lacombe, né le quatre  
de la nuit, à deux heures du matin, au Bourg de St. André  
de Cubray, fils légitime de Louis Lacombe, forgeron, âgé de  
vingt-cinq ans, et de Jeanne Dupuy, sans profession, âgée  
de vingt-cinq ans, mariés ensemble à Paris, le 15  
septembre 1783.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin  
Premier témoin Pierre Lecomte, laboureur, âgé de soixante  
deux ans, second témoin Laurent Lagleur, garde champêtre, âgé  
de quarante-neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le lieu  
de naissance, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant  
ont signé au bureau, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis de Lantagan, notaire  
à Paris, et par moi Jean-Baptiste Lacombe, notaire  
à Paris, fonctionnaires publics de l'état civil.

Jean-Baptiste Lacombe      Louis de Lantagan

N<sup>o</sup> 37

Du 7 août



Marie-Louise  
Valère

Du sept août mil huit cent quatre vingt  
sept, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie-Louise Valère, née  
à Paris, à deux heures du matin, au Bourg de St. André de  
Cubray, fille légitime de Louis Valère, cultivateur, âgé de  
vingt-cinq ans, et de Marie-Follet, sans profession, âgée  
de dix-huit ans, mariés ensemble à Paris, le 15  
septembre 1783.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin  
Premier témoin Pierre Lecomte, laboureur, âgé de soixante  
deux ans, second témoin Laurent Lagleur, garde champêtre,  
âgé de quarante-neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par  
le lieu de naissance, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant  
ont signé au bureau, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis de Lantagan, notaire  
à Paris, et par moi Jean-Baptiste Lacombe, notaire  
à Paris, fonctionnaires publics de l'état civil.

Jean-Baptiste Lacombe      Louis de Lantagan

N<sup>o</sup> 38

Du 19 août

Armand  
Genovini-Bellodi

Du dix-neuf août mil huit cent quatre  
vingt-dix sept, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Armand Genovini  
Bellodi, né le dix-neuf de la nuit, à deux heures  
du matin, au lieu de Plage, commune de St. André  
de Cubray, fils légitime de Jean-Baptiste Bellodi, négociant,  
âgé de quarante-trois ans, et de Elisabeth Lacombe,  
sans profession, âgée de trente-cinq ans, mariés  
ensemble au dit lieu de Plage.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin  
Premier témoin Louis Lecomte, marchand, âgé de soixante  
sept ans, second témoin Jean-Baptiste Lacombe, forgeron, âgé  
de soixante-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le lieu  
de naissance, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant  
ont signé au bureau, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis de Lantagan, notaire  
à Paris, et par moi Jean-Baptiste Lacombe, notaire  
à Paris, fonctionnaires publics de l'état civil.

Jean-Baptiste Lacombe      Louis de Lantagan

Marié à Paris (20 ans)  
vingt-neuf ans mil huit  
cent dix sept avec Marie  
Bellodi  
de Paris (20 ans)  
vingt-neuf ans  
Le 15 août  
de 5 janvier 1803  
M. de Lantagan, Sr. Ganges  
notaire de Paris 30  
le 11. 1. 83  
(6 pages)



N° 59

Du 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup>

Catharin Marie  
Grille

Mariée à Saint-Homais  
le 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> 1866  
à l'âge de dix-huit ans  
sans profession  
et sans domicile fixe

Le Maire  
P. Pigeon

Déclaré à Libourne  
le 7 Février 1866 -  
gestion du  
12-02-66

Du cinq septembre mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Catharin Marie Grille,  
née hier à neuf heures du soir au lieu de naissance  
commun de St André de Cubzac, fille légitime  
de François Grille, cultivateur, âgé de trente ans, et de  
Marie, sans profession, âgée de dix ans, et de  
de St-Bernard le Vivier.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin François Berger, propriétaire, âgé  
de quarante-cinq ans, second témoin André Berger,  
cultivateur, âgé de trente-un an, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à moi faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
signé et déclaré ont signé avec nous après lecture  
Commissaire suivant la loi par moi Comité d'arrondissement  
Dantagnan, chargé de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Grille André Berger  
St Angez & Dantagnan

N° 60

Du 17 7<sup>bre</sup>

Marie Ullman

Du dix sept septembre mil huit cent quatre  
vingt dix sept à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Ullman, née hier  
à quatre heures du matin, au lieu de Fontbouillon commun  
de St André de Cubzac, fille naturelle de François  
Ullman, vannier, âgé de vingt-deux ans, sans domicile  
fixe, et de Georgette Colarque, sans profession, âgée  
de dix-huit ans, sans domicile fixe, non mariée.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Chauvann, vannier, âgé de  
soixante-sept ans, demeurant à Chénac, second  
témoin Antoine Cornich, vannier, âgé de cinquante-un  
ans, demeurant à Langon.  
Sur la requête et présentation à moi faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été  
signé et déclaré ont signé avec nous après lecture  
Commissaire suivant la loi par moi Comité d'arrondissement  
Dantagnan, chargé de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ed Dantagnan

N° 61

Du 22 7<sup>bre</sup>

Maria Alice  
Archat



Déclaré à Tarbes (Hautes)  
Pyrénées) le quatre octobre  
mil neuf cent soixante-trois.  
le dix octobre mil neuf  
cent soixante-trois -  
le Maire  
Lemaire

N° 62

Du 1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup>

Marie Hugon

Mariée à Senon, le trois  
juillet mil neuf cent vingt  
avec Marcel Vidal  
le sept juillet mil neuf cent vingt  
Le Maire  
Pigeon

Mariée à Senon le dix-neuf  
septembre mil neuf cent vingt  
avec Jean Leheyre  
le dix-neuf septembre mil  
neuf cent vingt-cinq  
Le Maire

Déclaré à Bordeaux (Gironde)  
le treize Mars mil neuf cent soixante  
deux  
le 4 Avril 1929 - le Maire

Du vingt deux septembre mil huit cent dix  
sept, à quatre heures du soir, acte de naissance de  
Marie Alice Archat, née hier à deux heures du matin  
au lieu de naissance commun de St André de Cubzac, fille  
légitime de François Archat, âgé de quarante ans, cultivateur, et de  
Marie, sans profession, âgée de dix ans, et de de St-Bernard le Vivier.  
Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Baptiste Archat, cultivateur, âgé de  
vingt-trois ans, demeurant à St André de Cubzac, second  
témoin François Archat, cultivateur, âgé de cinquante ans,  
demeurant à St André de Cubzac, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à moi faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
signé et déclaré ont signé avec nous après lecture  
Commissaire suivant la loi par moi Comité d'arrondissement  
Dantagnan, chargé de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Archat & Marchand  
Dantagnan

Du premier Octobre mil huit cent quatre-vingt  
dix sept, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Hugon, née le vingt  
sept septembre dernier, au lieu de la Garonne commun  
de St André de Cubzac, fille légitime de Jean  
Hugon, maçon, âgé de trente ans, et de Marie Grand  
sans profession, âgée de trente ans, mariée, et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Laurent Lagle, garde champêtre,  
âgé de quarante-neuf ans, second témoin Pierre  
Labatut, âgé de soixante-deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à moi faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
signé et déclaré ont signé avec nous après lecture  
Commissaire suivant la loi par moi Comité d'arrondissement  
Dantagnan, chargé de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Marie Hugon. Lagle & Labatut  
Dantagnan



N<sup>o</sup> 43

Du 11 8<sup>te</sup>

André Ray

Marié à Louis André de  
Cubrac le 12 Septembre mil neuf  
cent vingt un au bureau  
de l'état civil de Cubrac

Effici

Décédé le 29 Mars 1921  
à l'âge de 83 ans

Du quatre Octobre mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de André Ray, né par  
union de mariage de André de Cubrac, fils  
légitime de Léonard Ray, employé au chemin de fer de l'état,  
âgé de trente trois ans, et de Marie Dremil, sans  
profession, âgée de trente quatre ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Garde.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Edouard Gagnier, propriétaire  
âgé de cinquante huit ans, Second témoin Pierre  
Léon, Sabotier, âgé de soixante deux ans, habitant  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
que le témoin et le déclarant ont signé avec nous  
après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité directeur  
Dantagnan, Maire de la commune de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ray Edouard Gagnier  
Pierre Léon

N<sup>o</sup> 44

Du 7 8<sup>te</sup>

Georges Ramouillet

Marié à Caprice le vingt  
deuxième jour de novembre mil neuf cent  
vingt un au bureau de l'état civil de  
Cubrac

Effici

Décédé à Deculoc le 28  
juillet 1922 à l'âge de 77 ans

Du sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Georges Ramouillet, né  
à dix heures du matin, au lieu de Chauvin, commune  
de la commune de Cubrac; fils légitime de Jean  
Ramouillet cultivateur, âgé de trente huit ans, et de  
Jeanne Grémier, sans profession, âgée de trente sept  
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Chauvin.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé de  
quarante huit ans, Second témoin André Bourgeois, cultivateur,  
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité directeur  
Dantagnan, Maire de la commune de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Ramouillet Laforgue Bourgeois  
Edouard Gagnier

N<sup>o</sup> 45

Du 12 8<sup>te</sup>

Marie Odette  
Desbordes

Effici

Forfait au dit lieu de la Garde  
mil huit cent dix sept  
d'office  
Marie Odette  
Desbordes  
âgée de  
vingt  
quatre  
ans  
sans  
profession  
mariée  
et  
demeurant  
ensemble  
au dit lieu  
de la Garde

Décédé à Paris le 16  
mars mil neuf cent  
vingt deux à l'âge de  
soixante trois  
ans

N<sup>o</sup> 46

Du 8 9<sup>te</sup>

Jean Desbordes

Du deux Octobre mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Marie Odette Desbordes,  
née à dix heures du matin, au lieu de la Garde, commune  
de la commune de Cubrac; fille légitime  
de Pierre Desbordes, cultivateur, âgé de trente  
quatre ans, et de Marie Bergeron, sans profession,  
âgée de vingt huit ans; mariés et demeurant  
ensemble au lieu de la commune de la Garde.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Paul Pons, propriétaire, âgé de  
vingt quatre ans, Second témoin Henri Lalanne,  
rentier, âgé de trente quatre ans, habitant  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité directeur  
Dantagnan, Maire de la commune de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Desbordes Lalanne P. Pons  
Edouard Gagnier

Du huit Novembre mil huit cent quatre  
vingt dix sept, à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Desbordes, né à  
quatre heures du soir, au lieu de Chauvin, commune  
de la commune de Cubrac; fils légitime de  
André Desbordes, cultivateur, âgé de trente six  
ans, et de Marie Bergeron, sans profession, âgée  
de trente six ans; mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Chauvin.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé de  
quarante huit ans, Second témoin André Bourgeois, cultivateur,  
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous Comité directeur  
Dantagnan, Maire de la commune de Cubrac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Desbordes Laforgue Bourgeois  
Edouard Gagnier



N. 117

Du 10 9<sup>bre</sup>  
Julien Lafon

Marié à Saint André  
de Libourne le vingt huit  
décembre mil neuf cent vingt  
avec Pierre Louis Guaud  
le vingt huit décembre mil  
neuf cent vingt.

Le Maire  
Decidé à Libourne  
(jeune) le vingt Octobre  
1929 -  
Maire du 9 novembre 1929.

Du dix novembre mil huit cent quatre vingt  
de sept, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Julien Lafon, né hier à  
deux heures du soir au lieu de Lagran, commune de Coubzac,  
âge de vingt quatre ans, et de Catherine Segnat  
son épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
résidant ensemble au dit lieu de Lagran.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Robin, marié, âgé de vingt  
deux ans, habitant de cette commune.  
Après la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vu de près et le présent acte, que le  
voisin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Le présent acte a été lu par moi, Maire de Coubzac,  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lafon Francois Robin Pierre  
Jean Raymond Edwaintyng

N. 118

Du 17 9<sup>bre</sup>  
Angel Lavignotte

Marié à Saint André  
de Libourne le vingt huit  
décembre mil neuf cent  
vingt avec Jean Guaud  
le vingt huit décembre  
mil neuf cent vingt.

Le Maire  
Decidé à St André de Coubzac  
le vingt deux Décembre mil  
neuf cent vingt avec  
le 22 Décembre 1926

Du dix sept novembre mil huit cent quatre  
vingt de sept, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Angel Lavignotte, né  
hier à deux heures du soir au Bourg de St André de  
Coubzac, fille légitime de Jean Lavignotte fermier,  
âge de trente deux ans, et de Elizabeth Ferris, son  
épouse, âgée de vingt cinq ans; mariés et  
résidant ensemble au Bourg de St André de Coubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé  
de cinquante neuf ans, second témoin Jean Joseph  
Raymond, charronnier, âgé de vingt deux ans, habitant  
de cette commune.  
Après la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vu de près et le présent acte  
que le voisin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Le présent acte a été lu par moi, Maire de Coubzac,  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lavignotte Jean Joseph Raymond Jean

N. 119

Du 20 9<sup>bre</sup>



Amélie Mathieu  
Acte de naissance de Amélie Mathieu, née le  
dix huit juin mil neuf cent  
quarante sept, à deux heures  
du soir au lieu de Lagran, commune de Coubzac,  
âge de vingt quatre ans, et de Catherine Segnat  
son épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
résidant ensemble au dit lieu de Lagran.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Robin, marié, âgé de vingt  
deux ans, habitant de cette commune.  
Après la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vu de près et le présent acte, que le  
voisin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Le présent acte a été lu par moi, Maire de Coubzac,  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decidé à St André de Coubzac  
le dix huit juin mil neuf cent  
quarante sept.  
Le Maire

N. 120

Du 23 9<sup>bre</sup>

René Mathieu  
Acte de naissance de René Mathieu, né le  
dix huit mai mil neuf cent  
quarante sept, à deux heures  
du soir au lieu de Lagran, commune de Coubzac,  
âge de vingt quatre ans, et de Catherine Segnat  
son épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
résidant ensemble au dit lieu de Lagran.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Robin, marié, âgé de vingt  
deux ans, habitant de cette commune.  
Après la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vu de près et le présent acte, que le  
voisin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Le présent acte a été lu par moi, Maire de Coubzac,  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decidé à Penac le vingt sept Mars mil neuf  
cent soixante dix -  
le trois Mars 1913.  
Le Maire

Du vingt novembre mil huit cent quatre  
vingt de sept, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Amélie Mathieu, née  
à deux heures du soir au lieu de Lagran, commune de Coubzac,  
âge de vingt quatre ans, et de Catherine Segnat  
son épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et  
résidant ensemble au dit lieu de Lagran.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé  
de cinquante neuf ans, second témoin Jean Joseph  
Raymond, charronnier, âgé de vingt deux ans, habitant  
de cette commune.  
Après la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vu de près et le présent acte, que le  
voisin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Le présent acte a été lu par moi, Maire de Coubzac,  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mathieu y Pothier Edwaintyng

Du vingt trois novembre mil huit cent  
quatre vingt dix sept, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Renée Mathieu, née à  
quatre heures du soir au Bourg de St André de  
Coubzac, fille légitime de Jean Raymond, fermier,  
âge de vingt deux ans, et de Elizabeth Ferris, son  
épouse, âgée de vingt cinq ans; mariés et  
résidant ensemble au Bourg de St André de Coubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé  
de cinquante neuf ans, second témoin Jean Joseph  
Raymond, charronnier, âgé de vingt deux ans, habitant  
de cette commune.  
Après la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vu de près et le présent acte, que le  
voisin et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Le présent acte a été lu par moi, Maire de Coubzac,  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Mathieu Léon Gourzat  
Edwaintyng Anglès



11.51

Du 14 9

Madeline Angeline

Mariée à Chateaucourt  
le 14 mai 1884  
avec M. HARMAND  
le 14 mai 1884

Du vingt quatre Novembre mil huit cent  
quatre vingt sept, à trois heures du matin  
Etat de naissance de Madeline Angeline  
née ce jour à six heures du matin au lieu de Placé  
Chateaucourt Angeline, conjugée au chemin de fer, âgé  
de trente trois ans et de Léontine Lacourt, son épouse  
au dit lieu de Placé,

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin  
Premier témoin Jean Roux, mason, âgé de trente  
quatre ans, habitant de cette commune  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, lequel nous  
a été déclaré et ont signé avec nous après lecture  
Comptable suivant le loi par moi Louis Chateaucourt  
Dantagnon, Secrétaire de l'Etat civil de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.  
#3) Deu dies à POITIERS (Deux)  
le 13 juillet 1884

M. Roux M. H. Angelin  
E. Dantagnon

11.52

Du 15 9

Marie Claude  
Froelquin

Mariée à Eugène Charles  
le 14 mai 1884  
avec M. FROELQUIN  
le 14 mai 1884

Du vingt cinq Novembre mil huit cent  
quatre vingt sept, à onze heures du matin  
Etat de naissance de Marie Claude Froelquin  
née ce jour à six heures du matin au bourg de St. André  
de Cubzac; fils légitime de Jean Froelquin, commerçant  
âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Celeste Porte  
son épouse, âgé de vingt quatre ans, mariés, et  
demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Georges Guilleminet, charcutier, âgé  
de vingt huit ans, second témoin Pierre Fourès, laboureur  
âgé de soixant deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent  
acte, lequel nous a été déclaré et ont signé avec  
nous après lecture.

Comptable suivant le loi par moi Louis Chateaucourt  
Dantagnon, Secrétaire de l'Etat civil de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Guilleminet M. Fourès  
E. Dantagnon

11.53

Du 14 9

Yvonne Martin

Mariée à Germain  
le 14 mai 1884  
avec M. GERMAIN  
le 14 mai 1884

Du quatre Décembre mil huit cent quatre  
vingt sept, à trois heures du matin  
Etat de naissance de Yvonne Martin, née ce jour  
à huit heures du matin, au lieu de Cognat, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Martin  
cultivateur, âgé de vingt un an, et de Marguerite Bourde  
demeurant ensemble au dit lieu de Cognat.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin  
Premier témoin Jean Raymond, charcutier, âgé  
de cinquante neuf ans, second témoin Genevieve Testard  
demeurant ensemble au dit lieu de Cognat, âgé de  
soixante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, lequel nous  
a été déclaré et ont signé avec nous après lecture.

Comptable suivant le loi par moi Louis Chateaucourt  
Dantagnon, Secrétaire de l'Etat civil de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Raymond M. Testard  
E. Dantagnon

Decede à St Gervais  
(Gironde) le sept 4 Novembre  
mil neuf cent cinquante  
Cinq -  
de quatorze Novembre  
mil neuf cent cinquante cinq  
de Marie

M. Raymond  
E. Dantagnon

11.54

Du 6 9

Georges Fernand  
Ignace Laffont

Mariée à Ordonnaac  
le 30 octobre 1884  
avec M. ORDONNAAC  
le 30 octobre 1884

Du six Décembre mil huit cent quatre  
vingt sept, à onze heures du matin  
Etat de naissance de Georges Fernand Ignace  
Laffont, né ce jour à six heures du matin, au bourg  
de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Fernand  
Laffont, cultivateur à cheval, âgé de trente deux ans,  
et de Françoise Renou, sans profession, âgée de  
vingt huit ans, mariés, et demeurant ensemble  
au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Charles Laffont, âgé de  
vingt sept ans, second témoin Pierre Laffont, âgé  
de soixant deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte,  
lequel nous a été déclaré et ont signé avec nous  
après lecture.

Comptable suivant le loi par moi Louis Chateaucourt  
Dantagnon, Secrétaire de l'Etat civil de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. Laffont M. Laffont  
E. Dantagnon

Decede à ordonnaac (Gironde)  
le 30 octobre 1884 -  
le 6 Novembre 1884  
de Marie  
Laffont

M. Laffont  
E. Dantagnon



N. 55  
Du 15 D. br.  
Jeanne Gaudin

Du treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Gaudin, née le onze de ce mois, à midi, au lieu de Plagué commun de St. André de Cubzac, fille légitime de François Gaudin, boulanger, âgé de vingt-sept ans, et Jeanne Gaudin, sans profession, âgée de vingt-sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagué.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Bouchardet, employé, âgé de quarante-cinq ans, second témoin Jean Bouchardet, employé, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi, souscrit, Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Georges Rogmond Jean  
Edwintyng Bouchardet

RC N. 77/79 des  
6 Février 1879 -  
Mortuair des 7 Mars 1879.  
16 Mars,  
Décédé à Bordenac (24)  
le 30 Sept Novembre 1880  
de 47. 41. 1380  
16 Mars,

N. 57  
Du 25 D. br.  
Pierre Goyans

Marié à Saint-André de Cubzac le quatre janvier mil huit cent-trente-huit avec Marie Justine Bonis Saint-André de Cubzac le quatre janvier mil huit cent-trente-trois.

Decede à Petit-Palais et Coranp. (Gironde) le vingt six Avril mil neuf cent soixante cinq -  
le vingt six Avril mil neuf cent soixante cinq -  
le Maire,  
Caenperrins

Du vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Pierre Goyans, né le jour à quatre heures du matin au lieu de Plagué commun de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Goyans, boulanger, âgé de trente-un ans, et de Marie et Ormande, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble à Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de quarante-deux ans, second témoin Jean Bouchardet, employé, âgé de quarante-cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi, souscrit, Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bernard J. Bouchardet  
Edwintyng  
Grand Jean

N. 56  
Du 26 D. br.  
Louis Bouchard

Du vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Louis Bouchard, né le dix-neuf de ce mois, à cinq heures du matin, au lieu de Calong commun de St. André de Cubzac, fils légitime de Paul Bouchard, cantonnier, âgé de quarante ans, et de Marguerite Petit, sans profession, âgée de trente-huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gaudin, boulanger, âgé de trente ans, second témoin Léon Dallon, charretier, âgé de cinquante-huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi, souscrit, Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Edwintyng Dallon Rogmond

N. 58  
Du 27 D. br.  
Charles Nordelien  
V. Goyans

Marié à Bordenac (Gironde) le six décembre mil neuf cent dix-neuf avec Marie Justine Bonis le neuf décembre mil neuf cent vingt-deux.

Marié à Bigles le deux Septembre mil neuf cent-huit avec Marie Justine Bonis le deux Septembre mil neuf cent-huit.

le Maire,  
Caenperrins

Du vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Charles Nordelien, né le jour à cinq heures du matin au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Nordelien, sans profession, âgé de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jeanne Lagarde, catholique, âgée de trente ans, second témoin, Pierre Goyans, boulanger, âgé de cinquante-deux ans, demeurant à St. Gervais.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi, souscrit, Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Decede à Saint-Breuc (Côte du Nord) le six Mai mil neuf cent dix-neuf.  
le six Mai 1879  
le Maire,  
Lagarde Rogmond Edwintyng



1897

1897

Catholique d'Ormaison

Declarer de Bordeaux le onze Juin mil neuf cent soixante six onze et le deux sept Juin mil neuf cent soixante et onze

le Maire, C. Laforgue

Le vingt huit Decembre mil huit cent quatre vingt dix sept, a deux heures du soir, acte de naissance de Catherine, formant un acte de naissance de Catherine, fille legitime de Antoine et Ormaison cultivateur, age de trente huit ans, et de Anne Fougere, son épouse, age de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Douge. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Bernard cadouran, age de cinquante deux ans, second témoin Bertrand Laforgue publigiste, age de quarante huit ans, habitant des cote communes. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été signé et déclaré par nous, le père de l'enfant, et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Constaté suivant la loi par nous le Maire, C. Laforgue, Dantagnon, Secrétaire de l'Etat Civil de Bordeaux, faisant la fonction d'officier public de l'Etat Civil.

Mesnase Laforgue Normandier Dantagnon

Clot et arrêté le présent registre contenant cinquante sept actes de naissance et deux de reconnaissance, et pour toute son Decembre mil huit cent quatre vingt dix sept, par nous le Maire, C. Laforgue, Dantagnon, Secrétaire de l'Etat Civil de Bordeaux, remplissant la fonction d'officier public de l'Etat Civil.

C. Laforgue

Table Alphabétique

des actes de naissances de St. Andre de Bordeaux

St. de la Gironda

arrondissement de Bordeaux

Année 1897

N <sup>o</sup> de l'acte	N <sup>o</sup> de l'acte	Noms et prénoms	Date
1	9	Audinet Noan	1897
2	33	Albert Fernand	1897
3	41	Michel Noan	1897
4	51	Angelus Noadaleon	1897

5	Bardou Françoise	1897
6	17 Balanque Catherine	1897
7	21 Balanque Catherine	1897
8	23 Beaumont de la rue de la Douge	1897
9	27 Beauvillain	1897
10	36 Bru Bonville (Reconnaitance)	1897
11	36 Bessid Anne Marie Genevieve	1897
12	44 Barroulet George	1897
13	37 Colas Yvonne Marie	1897
14	29 Charlat Louis Jean	1897
15	18 Dumaume Angèle Jeanne	1897
16	30 Dupouy Marie Raymond	1897
17	15 Desbordes Marie Odette	1897
18	2 Fauré Jean	1897
19	43 Faye Marie	1897
20	12 Foulquier Marie Claire	1897
21	15 Gastier Jean Baptiste	1897
22	15 Gaudin Jeanne	1897
23	17 Girard Pierre	1897
24	12 Hugon Marie	1897
25	31 Jourdan Catherine	1897
26	1 Lacombe Napoléon Marie	1897
27	10 Lalanne Jeanne	1897
28	11 Longueur Marie	1897
29	24 Lizi Marie	1897
30	36 Lacour Jean Gaston	1897
31	47 Lafon Jules	1897
32	41 Lavignotte Angèle	1897
33	14 Laffonts George Genevieve Equie	1897
34	12 Noan Marie Genevieve	1897
35	20 Noan Marie Jean Baptiste Marie	1897
36	34 Noan Marie Genevieve	1897



37	116	Morbenagou Jean	
38	117	Mallard Amélie	8 g <sup>h</sup>
39	118	Mathieu Edmond	20 y
40	119	Martin Yvonne	55 y
41	120	Normandin Catherine	42 D <sup>h</sup>
42	121	Olivier François Abel	28 y
43	122	Pierre Jean	1 <sup>er</sup> mai
44	123	Piroudeau Odette Thérèse Marie Josephine	2 <sup>de</sup> mai
45	124	Pierre Marie Elisabeth	27 mai
46	125	Robin Marie Georgette	24 juin
47	126	Raymond Louis	1 <sup>er</sup> Juin
48	127	Raymond Henri Jean Louis	11 y
49	128	Renat Jeanne	23 y
50	129	Rossard Louis	9 juillet
51	130	Sicot Romain	20 D <sup>h</sup>
52	131	Trille Catherine Marie	17 mai
53	132	Ublman Marie	1 <sup>er</sup> g <sup>h</sup>
54	133	Versailles Germain Adrienne	17 y
55	134	Veau Anne	1 <sup>er</sup> Juin
56	135	Vicard Jeanne Marguerite Marcelle	1 <sup>er</sup> y
57	136	Vatier Marie Louise	23 juin
58	137	Verquain Marie Madeleine	7 août
59	138	Vimmermann Marguerite	27 D <sup>h</sup>
			7 août

Clot et arrêté la présente table contenant cinquante sept actes de naissance et décès reconnus ce jour vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt dix huit, par nous Emile Martin Dambagne, chargé de l'état de civil de Cuhac, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edm. Martin